



SUD Radio France avait raison !

Paris, le 1^{er} décembre 2011

Individualiser les carrières et les salaires des personnels. Depuis la casse des Conventions collectives de l'audiovisuel public, c'est le but recherché par les Directions. Celle de Radio France poursuit avec zèle cet objectif. Il s'agit de fragiliser les salariés afin de mieux faire passer le détricotage des acquis sociaux.

La fin du paritarisme n'est qu'un des outils utilisés pour atteindre ce but.

Les syndicats qui ont subi, pour la première fois, la loi de la Commission de suivi des carrières des journalistes ont pu réaliser les dégâts causés par cette politique.

Les Personnels Techniques et Administratifs seront soumis au même régime fin 2012... si nous restons spectateurs de cette casse !

Aucun compte rendu des CPS de l'an passé, un examen des situations collectives peau de chagrin, la situation des «oubliés» expédiée, des jugements à l'emporte pièce («n'est pas dans la ligne éditoriale»). Voilà un rapide résumé d'une tartuferie sans nom qui s'appelle désormais «Commission de Suivi des Carrières des journalistes ».

A SUD Radio France, nous n'avons jamais pensé que les syndicats « faisaient » les paritaires. La DRH conservait, dans tous les cas, le pouvoir de décision. Mais ces paritaires permettaient, tout de même, une (relative) transparence qui entravait la Direction dans sa volonté d'agir totalement à sa guise. Elles faisaient aussi, dans certains cas, office de séance de rattrapage en arrachant quelques mesures supplémentaires. Elles permettaient, enfin, aux syndicats d'exercer un droit d'alerte pour les salariés en difficulté.

De tout cela, la Direction ne voulait plus. C'était clair lors des négociations de 2010 sur le Nouvel Accord Collectif (NAC) des journalistes.

C'est une des raisons qui a conduit SUD Radio France à ne pas signer le texte proposé par la Direction. Et c'est pour cela que SUD Radio France et deux autres syndicats ont exercé leur droit d'opposition (syndicats majoritaires) quand deux autres syndicats ont signé ce NAC journalistes. Il était pour nous hors de question de laisser passer ce mauvais coup pour les journalistes mais aussi pour tous les autres personnels de Radio France comme le confirme l'actuelle négociation sur le Nouvel Accord Collectif des Personnels Techniques et Administratifs (PTA).

Nous ne sommes donc pas surpris par le déroulement scandaleux de la récente Commission de Suivi des Carrières de journalistes. Et nous sommes même étonnés que certains expriment leur étonnement.

Notre opposition à de telles pratiques, elle, reste intacte !

Il est encore temps qu'ensemble, journalistes et PTA, nous nous mobilisions pour faire plier la Direction et la faire revenir dans la voie d'un réel paritarisme.